

NOM DE L'ACTION	Hymne d'Epina y sur Seine...2024
Axe stratégique : (Sélectionner 1 axe parmi les 4 axes de la Cité éducative d'Epina y auquel se rattache l'action)	<input type="checkbox"/> Prévenir les ruptures et favoriser la fluidité des parcours éducatifs <input type="checkbox"/> Favoriser l'inclusion des élèves porteur de handicap et/ou à besoins éducatifs particuliers <input type="checkbox"/> Développer les compétences numériques des élèves, de la communauté éducative et des familles X Améliorer le climat et climat de vie dans les quartiers à travers des politiques de prévention et de développement de la citoyenneté
Date de dépôt de l'action.	Juin 2023
Porteur(s) de l'action :	Maternelle A. France – MN Boucaux
Objectif(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Fédérer les écoliers d'Epina y et leur famille autour de la création d'un hymne à leur ville - Engager les élèves dans un parcours artistique - Développer des compétences langagières (oral et écrit) - Développer des compétences musicales (instruments, chants) - Développer des compétences techniques (découverte et utilisation d'un studio d'enregistrement...)
Public visé : (Tranche d'âge et nombre de bénéficiaires)	Elèves de 2 classes de maternelle et de 2 classes d'élémentaire (une centaine d'enfants) pour la phase de création, puis tous les enfants d'Epina y et leur famille pour la phase de diffusion.
Description de l'action : (Détails sur les étapes de réalisation : contenus, modalités ...)	Création de l'hymne avec l'artiste IGIT -atelier d'écriture /composition : 3h avec chacune des 4 classes -atelier enregistrement : 3h pour chacune des 4 classes -Réalisation /Mixage du titre Diffusion du titre auprès de toutes les écoles et centres de loisirs d'Epina y et sur la radio locale d'Epina y sur Seine.
Calendrier de déploiement :	Début de l'action : 4 ^{ème} trimestre de 2023 Finalisation de l'hymne 2 ^{ème} trimestre 2024 puis diffusion dans toutes les écoles de la ville
Partenaires mobilisés :	IGIT : Artiste français : Auteur, compositeur, interprète Les enseignants des écoles de la ville. La municipalité : studio d'enregistrement et/ prêt de salle, radio locale.
Budget détaillé : (Si devis, le faire établir au nom du collèg e J.Vigo – cité éducative)	XXX. Voir devis XX.
Communication du projet	Le ou les acteurs du projet s'engage à utiliser le logo de la Cité Educative , ou, à défaut, de citer la Cité Educative dans leurs communications sur le projet à destination du public (par exemple les parents d'élèves). Le logo de la Cité Educative peut être mis à disposition sur demande.
Suivi et évaluation de l'action : (Indicateurs choisis pour évaluer les résultats et la pertinence de l'action)	L'hymne de la ville pourra être utilisé lors des différentes manifestations scolaires, municipales...notamment en parallèle des JO de PARIS 2024